Extrait du registre des délibérations
Séance du 4 mars 2026

Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 035-213500978-20260304-D20260302-DE

République Française

MAIRIE DE DOMALAIN
(Ille et Vilaine)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mercredi 4 mars 2026

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
18	13	13
Date de la convocation		
27 février 2026		
AFFICHAGE/ PUBLICATION		
(en vertu de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)		
5 mars 2026		
Votes		
Pour	Contre	Abstention
13	00	00

L'an deux mil vingt-six, le quatre mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de DOMALAIN s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur OLIVIER Christian, Maire.
Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux, le 27 février 2026.

Présents : OLIVIER Christian, PINCEPOCHE Monique, CHEVRIER Christine, ESNAULT Véronique, JARRY Emilie, TESSIER Daniel, DESILLE Yvan, DUFLOS Béatrice, VETIER Anthony, DAULAINE Laurent, BASLÉ Marie-Josèphe, PALIERNE Fabrice

Absents excusés ayant donné procuration : RESTIF Isabelle (Pouvoir à Mr OLIVIER).
Absents excusés : DOINEAU Brigitte, GALLON Loïc, FURON Maryse, RENAULT Serge, GUEGUEN Fréderic.
Absents : Néant
Secrétaire de séance : JARRY Emilie.

20260302 Subventions 2026

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le montant des subventions qui ont été versées aux associations au cours de l'année 2025.
Il propose de verser les subventions pour l'année 2026 selon le tableau ci-joint.

Vu le C.G.C.T,
Vu le budget communal,
Vu les demandes de subventions des différentes associations,

- **DECISION :**

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé et délibéré décide à l'unanimité des votants (vote à main levée) de :

-Fixer une augmentation de 2% du montant de la subvention ;
-Autoriser le versement des subventions comme détaillées dans le tableau ci-joint ;
-Autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

A l'unanimité (pour : 13 ; contre : 00 ; abstention : 00)

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture de Rennes le : 5 mars 2026
et publication et/ou notification le : 5 mars 2026

Extrait du registre des délibérations
Séance du 4 mars 2026

Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 035-213500978-20260304-D20260302-DE

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre suivent les signatures

Pour extrait certifié conforme,
En mairie, le 4 mars 2026
Le Maire, M. OLIVIER Christian



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture de Rennes le : 5 mars 2026
et publication et/ou notification le : 5 mars 2026

Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 035-213500978-20260304-D20260302-DE

DOMALAIN Annexe délibération n°20260302 (*Sous réserve de réception des demandes de subvention)

Subventions 2026

ASSOCIATIONS	Subvention 2025	Subvention 2026	observations
Résidence de Retraite Notre Dame de Lourdes	426 €	435 €	+ 5000€ Versement exceptionnel
Dakota Dancer's	112 €	114 €	
Centre Eugène Marquis	255 €	260 €	Sous réserve *
Avenir de Domalain	1 471 €	1 500 €	
Les Voltigeurs de Domalain	1 017 €	1 037 €	
	933 €	952 €	aide créneaux sportifs
Union Nationale des Combattants (UNC) Domalain	405 €	413 €	
Club des Aînés	361 €	368 €	
Amicale des Sapeurs Pompiers	204 €	208 €	
Amicale des Donneurs de Sang du Canton	52 €	53 €	
La Croix d'Or 35 - Section Vitré	53 €	54 €	
Domalain Tiers Monde	436 €	444 €	
Cyclo-Club Domalinois	89 €	91 €	
Prévention Routière	61 €	62 €	
Association de Béthanie	137 €	139 €	
Collège St Joseph La Guerche (championnat d'athlétisme)	61 €	62 €	Sous réserve *
Association de Gymnastique	263 €	268 €	
Téléthon - Délégation Ille-et-Vilaine	383 €	390 €	
U.C.A.D.	360 €	367 €	
Randomalain	116 €	119 €	
Domalain Pétanque	Forfait de 100€ et 35 €/pers de Domalain => 17 adher = 695 €		
ADMR Argentré-du-Plessis	220 €	225 €	
Collège St Joseph La Guerche (formation AFPS)	37 €	37 €	Sous réserve *
Association La Gaule Guerchaise	63 €	65 €	
L'outil en main	Forfait 100 € + 4 € / pers de Domalain => 1 adherent = 104 €		
Entente des Chasseurs	112 €	115 €	
Jongleurs Gym La Guerche de Bretagne	Forfait 100 € + 4 € / pers de Domalain => 33 adherents = 232 €		
Pêche	153 €	156 €	
Palet	153 €	156 €	
Maison des anciens de la 2eme DB	102 €	104 €	
Dojo Guerchais	Forfait 100 € + 4 € / pers de Domalain => 1 adherent = 104 €		

Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 035-213500978-20260304-D20260302-DE

CENTRE DE LOISIRS	Subvention 2025	Subvention 2026	observations
Association Famille Rurale	15,46 €	15,77 €	/enfant de Domalain et / jour
	7,72 €	7,88 €	/enfant de Domalain et par 1/2 journée
Subventions diverses	**Subvention 2025**	**Subvention 2026**	**observations**
Voyages scolaires	29,41 €	30,00 €	par élève de la 6ème à la 3ème - séjour de 4 jours minimum
Subvention OGEC	**Subvention 2025**	**Subvention 2026**	**observations**
Fournitures scolaires	77,29 €	78,83 €	par élève de Domalain
Etude surveillée	364,14 €	371,42 €	
Subvention APEL	**Subvention 2025**	**Subvention 2026**	**observations**
Classe découverte	34,51 €	35,20 €	par élève de Domalain